

le Braséro

“...Les travailleurs
ont redécouvert la rue,
les grenades lacrymogènes,
les piquets de grève,
les braséros.
Les braséros ne sont pas
encore au musée.”
Jorge Valéro

publication de la Fédération CNT-PTT
des activités postales, du courrier et des télécommunications

Numéro 19 - Février 2026 - 33 rue des Vignoles - 75020 PARIS - 07 49 13 14 63

ANTI-BRIEF : TU PERDS TON SANG-FROID !

Il est 9h30 au bureau de Poste de Macrotte City.
Le chef appelle les facteur·rice·s à se rassembler
devant lui. C'est le **brief**.

*Le **brief** : mis en place en 2016 avec la bénédiction du très coûteux cabinet de conseil américain McKinsey, il est censé améliorer la cohésion et la performance de l'équipe, comme au McDo.*

Mais cette fois pas de rigolade, les grands chefs sont là, les mines sont graves. Il y a eu un accident de travail. On fait signe au facteur accidenté de s'avancer. C'est l'heure de l'autocritique.

La veille une branche d'arbre est tombée sur le véhicule du facteur à cause de la maladresse du facteur. Les réparations coûteront au moins la moitié des frais de déplacement des grands chefs. À l'avenir, le facteur accidenté sera moins maladroit.

Ensuite, pour détendre l'atmosphère on propose un petit **quiz** ludique.

Une branche d'arbre tombe sur le véhicule d'un facteur. Est-ce à cause de la branche ou de la maladresse du facteur ?

On rappelle enfin les objectifs à atteindre.

La conquête : **vendre plus !**

L'excellence : **travailler plus !**

L'engagement : **mieux vaut une grosse branche sur la chaussure de sécurité du facteur qu'une petite branche sur un véhicule de La Poste !**

Il est 10h05. On invite les facteur·rice·s à partager une galette des rois. Tout est bien qui finit bien : **le facteur maladroit a gagné la fève !**

En résumé :

On impose aux facteur·rice·s des **briefs** interminables non décomptés de leur temps de travail, on humilie publiquement l'un·e des leurs, on infantilise toute l'équipe en distribuant les bons points et les mauvais points, on ne parle surtout pas des vrais problèmes (surcharge de travail, sous-effectif, CDD, réorg, sécables, répression syndicale).

Que faire ?

Nous ne sommes pas des gosses. Nous connaissons notre métier. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de grands chefs déconnectés et parasites. Ce n'est pas nous qui coûtons cher, au contraire, c'est nous qui produisons : de la communication, du lien social, de la solidarité. Toutes ces missions de service public que la direction de **La Poste** a pour mission de démolir (avec la bénédiction de McKinsey).

Alors jouons leur jeu, tout simplement : face aux **briefs** infantilisants, opposons **le silence des anges**.



QUAND LA POSTE VEUT GÉRER PAR LA PEUR...

Un vent de répression continue de souffler sur les postiers du département du 66 et ce depuis le mouvement contre la réforme des retraites où les postiers du 66 avaient bloqué partiellement, pendant 17 jours et 17 nuits, la PPDC de Perpignan, avec l'espoir de faire échouer cette réforme, de stopper les réorganisations dévoreuses d'emplois et de CDiser 50 intérimaires. **La Poste** portera plainte et six d'entre eux seront assignés, le blocage sera levé, mais elle ne s'en contentera pas et fera preuve depuis d'un acharnement constant contre les postiers qui ont participé de près ou de loin à ce blocage. Ce sera d'abord au tour d'Alex secrétaire de la CGT FAPT, envoyé en CAP. Il sera suspendu pendant 18 mois : 18 mois sans salaire, puis ce sera au tour d'un postier cégétiste de Port-Vendres, qui sera lui licencié.

La Poste continuera dans son comportement répressif en réclamant le licenciement de Sam, secrétaire départemental adjoint du syndicat SUD l'accusant, un comble, de « harcèlement sur sa hiérarchie » ! Mais l'Inspection du Travail le refusera soulignant que les motifs invoqués ne justifient pas un licenciement et que les droits de la défense n'ont pas été respectés. Malgré ce camouflet, **La Poste** persévère dans son acharnement en convoquant Jérôme, délégué syndical CGT à un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement.

L'intersyndicale **CGT-FAPT, CNT PTT-LR, SUD-Poste 66** qui, à chaque étape de ces répressions, a appelé à la solidarité en faisant grève ou en se rassemblant, s'appuie sur la décision de l'Inspection du Travail pour appeler **La Poste** à la raison et l'invite à cesser sa procédure contre Jérôme.

Au lieu de ça, le lundi 20 octobre 2025, **La Poste** convoque une nouvelle fois deux syndicalistes Alex et Ruth à des entretiens en vue de sanctions disciplinaires dont les mo-

tifs dérisoires comme le non port de chaussures de sécurité dans des zones sans risques, prouve bien que tous les prétextes sont bons pour mettre à mal les syndicalistes.

Lors du transfert de la PPDC à la Multiflux, en 2025, **La Poste** « oubliera », comme par hasard, de transférer le panneau syndical de la CNT, exerçant ainsi une discrimination et une entrave à notre liberté d'expression.

La Poste, revancharde, malgré l'avis défavorable du licenciement de Sam Toutain par l'Inspection du travail, fera appel auprès du Ministère du travail qui vient de le valider en janvier 2026, ne tenant pas compte des observations de l'Inspection du travail et portant ainsi une atteinte grave au droit syndical.

La répression syndicale continue... la solidarité aussi. **Contre cette décision politique, l'intersyndicale des postiers du 66, CGT, CNT, SUD** a appelé à une journée de protestation le 20 février sur le parvis du bureau de Poste de Thuir, et a dénoncé cet acharnement de **La Poste** à vouloir faire taire toute expression syndicale revendicative.



Rassemblement syndical Multiflux, octobre 2025.

Réintégration de Sam ! Cet acharnement incessant dans le 66 doit cesser !

Fin de la distribution du courrier au Danemark... Bientôt en France ?

Postdanmark, l'opérateur historique de la distribution du courrier et des colis au Danemark, fondé en 1624, a fusionné avec la poste suédoise en 2009 pour créer **PostNord** qui a cessé d'exister le 1^{er} janvier 2026 au Danemark mais pas en Suède.

Les boîtes aux lettres (1500 dans tout ce pays de 6 millions d'habitants) ont été démontées pour être vendues aux particuliers.

PostNord justifie cette décision d'abandon de la distribution des lettres par la diminution de 90 % du courrier en 30 ans. Pour **PostNord** la lettre papier appartient au passé.

Pour favoriser un service privé de distribution du courrier (**Dansk Avis Omdeling - DAO**), le Danemark, le pays le plus numérisé du monde avec Singapour, a décidé de saborder ce service public, même si des centaines de milliers de citoyens/citoyennes ont de grosses difficultés avec le tout numérique. *« L'État danois lui-même a identifié près de 350 000 personnes pour lesquelles l'usage du numérique pose des difficultés parfois insurmontables : personnes en situation de handicap, malades chroniques, personnes âgées ou isolées. Sur une population totale de 6 millions de personnes, cette population n'est pas négligeable. Pourtant, rien n'a été prévu pour elle »* [Source : Médiapart].

Le coût social est énorme : 1 500 postes de travail sur 6 000 ont été supprimés par **PostNord** qui avait 35 000 salariées en 1995. L'égalité tarifaire disparaît et toutes celles et ceux qui auront besoin d'utiliser un courrier non dématérialisé le paieront au prix fort .

Le parallèle avec la situation dans notre pays saute aux yeux. Même si aujourd'hui les dirigeants de **La Poste** jurent leur grand dieu qu'en France il n'est pas question d'abandonner la distribution du courrier et des journaux, les faits démontrent le contraire :



Quand le privé
bouffe
le public...

- Suppression de la distribution en J+1 des lettres, ce qui est un recul de plus de 150 ans dans la qualité du service.
- Augmentation régulière et bien supérieure à l'inflation du prix du timbre et de l'affranchissement des journaux.
- Suppression massive des emplois, soi disant justifiée par la réduction du courrier.
- Le rôle social du facteur, qui, il y a quelques années encore, rendait gratuitement de petits services aux habitants, notamment en zone rurale, est nié voire facturé aux clients que sont maintenant devenu les usagers.
- Les bureaux de poste se font de plus en plus rares ; certains sont remplacés par des agences postales communales ou dans des petits commerces, ne garantissant plus l'égal accès des citoyens/citoyennes au service public postal.

Enfin que cache la suppression des **boîtes jaunes** (déjà plus de 6 300) dans nos villes et villages ?

Il est plus que temps d'organiser la résistance pour que **La Poste** retrouve son lustre d'antan et redevienne un service public essentiel pour la solidarité entre génération et habitant·e·s. et contre la désertification.

« Postiers et usagers même combat » doit être bien plus qu'un slogan mais une réalité pour la défense du service public.

Facteurs et usagers de tous les pays : Unissez vous !
Quant tout sera PRIVÉ, on sera privé de TOUT !



La CNT, c'est quoi ?

LE CONTRÔLE DES NÉGOCIATIONS PAR LA BASE

DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SOUVERAINES

LE REFUS DES PERMANENT·TE·S SYNDICAUX

LE REFUS DES HIÉRARCHIES SALARIALES

DES DÉLÉGUÉ·E·S ÉLU·E·S ET RÉVOCABLES

L'AUTOGESTION DES LUTTES

*Pour un syndicalisme
révolutionnaire*
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bulletin de contact (photocopier ou découper)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Mail :@..... Établissement :

Centre de tri ☐ Courrier ☐ Filiale ☐ LBP ☐ Réseau ☐ Téléphonie ☐ Autre ☐

Pour adhérer ☐

Pour recevoir des infos, commander des tracts, nous informer des luttes dans vos établissements ☐

À envoyer à CNT-PTT LR ✉ 39, rue des Rois de Majorque - HLM Saint-Mathieu - Cour F - 66000 PERPIGNAN

💻 fede.ptt@cnt-f.org ☎ 07 49 13 14 63